

Avantor
Building One, Suite 200
100 Matsonford Road
Radnor, PA 19087

Mise à jour de la réponse d'Avantor à la pandémie de Coronavirus (COVID-19)

Merci pour la confiance que vous nous avez témoignée durant cette crise liée au COVID-19, pendant laquelle nous essayons de vous accompagner au mieux et de faire face aux multiples changements qu'elle apporte.

Nous sommes fiers de produire et de distribuer les produits et services nécessaires à vos activités durant cette période inédite et déstabilisante.

La mission d'Avantor de faire avancer la science pour contribuer à un monde meilleur n'a jamais été aussi porteuse de sens. Nous restons fidèles à cette vision en assurant la sécurité de nos salariés, de nos clients et de nos fournisseurs.

La sécurité demeure notre priorité absolue et c'est grâce à elle que nous pourrions tous surmonter cette épreuve.

Nous continuons de suivre de près les décisions des différents gouvernements pour assouplir les restrictions récemment mises en place, comme les mesures de confinement adoptées dans plusieurs pays.

Sur la base de ces éléments, vous trouverez ci-dessous certaines des actions que nous mettons en place pour mitiger l'impact de cette crise sur nos activités et vous soutenir durant cette phase compliquée.

La sécurité avant tout : reprise des visites chez nos clients

Nous observons les recommandations des instances de santé officielles et celles des gouvernements des pays où nous sommes implantés. Nous avons déployé des mesures de précaution telles que le télétravail, le respect de distances de sécurité ou le port du masque pour les personnes se présentant sur nos sites. Nous remercions tout particulièrement nos collaborateurs toujours actifs dans nos laboratoires, nos sites de production, nos centres de distribution, nos entrepôts ou chez nos clients, ainsi que ceux qui se trouvent normalement sur le terrain pour venir à votre rencontre.

La prudence reste de mise. Toute décision de reprise des visites chez nos clients se fait suite à une analyse de la criticité du besoin ou des contraintes spécifiques de l'entreprise concernée. Dans les cas où un déplacement est jugé nécessaire, nous avons établi un protocole de pré-autorisation. Cette approche standardisée a été déployée au niveau mondial. Une fois leur déplacement validé, nos collaborateurs sont tenus de respecter les règles mises en place par les autorités locales et par le client. **Votre référent commercial peut passer en revue avec vous l'ensemble des étapes à observer avant une visite.**

Continuité d'activité

Notre Comité de Pilotage continue de mettre en place les actions nécessaires à la bonne gestion de nos activités de production et de distribution. Nous partagerons avec vous toute nouvelle information susceptible de vous intéresser.

Restrictions de voyage

Les restrictions que nous avons mises en place au début de la pandémie sont toujours en vigueur. Cela inclut **des règles strictes** limitant très fortement nos déplacements professionnels et une période de quarantaine de 14 jours à observer pour tout salarié revenant de voyage, quel que soit le motif. Nos collaborateurs continuent de suivre les directives des autorités locales et les préconisations de nos clients.

Notre reconnaissance

Nous sommes particulièrement fiers de nos salariés, qui ont continué de faire preuve d'un investissement sans faille pour soutenir nos clients en cette période inédite. Nos valeurs d'innovation, de collaboration et d'attention au client s'illustrent par les exemples suivants :

- En raison de l'ampleur du phénomène et du besoin d'études accélérées, nous avons récemment travaillé avec un client qui avait besoin de mettre en place ses essais cliniques le plus vite possible. Il avait besoin d'une solution fiable pour collecter et expédier ses échantillons biologiques en vue d'essais cliniques. [Découvrez comment notre équipe Avantor Clinical Services l'ai aidé à relever le défi](#) et lui a fourni une solution sur mesure.
- Face à la pandémie, la Fondation Avantor nous permet d'aller encore plus loin et de fournir un soutien précieux aux communautés auprès desquelles nous intervenons. Fidèles à nos principes, [nous avons récemment procédé à un don de 100 000 \\$ US pour la Charities Aid Foundation \(CAF\)](#) pour aider les organisations placées en première ligne dans la lutte contre le COVID-19.

Merci de continuer de croire en nos équipes. Nous exprimons à nouveau ici l'admiration que nous avons pour nos salariés et saluons leurs efforts pour maintenir une relation de qualité avec vous et avec nos fournisseurs. Ensemble, nous surmonterons cette épreuve.

Nous resterons à vos côtés à mesure que la pandémie évolue. **Pour toute question, contactez votre référent Avantor**, qui vous mettra le cas échéant en relation avec le bon expert.